

Emploi des seniors : les statistiques ne mentent pas



Plusieurs études éclairent la réalité du travail des seniors, alors que seulement 56,1 % des 55-64 ans étaient en emploi en France au 4e trimestre 2021.

Deux informations sont venues nourrir le thème de l'emploi des seniors au cours des récentes semaines. C'est d'abord une étude d'économistes émanant de la chaire « Transition démographique, transition économique » rattachée à Sciences Po, qui a avancé qu'une hausse de dix points du taux d'emploi des 55-64 ans permettrait d'équilibrer les comptes du système de retraites d'ici 2032, sans toucher aux « mesures d'âge actuelles » (âge légal de départ à 62 ans et durée de cotisation portée à 43 ans d'ici 2035).

C'est ensuite Gilles Gateau, le directeur général de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), qui a avancé sur BFM Business le chiffre de 100 000 cadres de plus de 55 ans inscrits au chômage. Soulignant les « réserves de compétences » que cela représentait et demandant aux recruteurs de « changer leur regard » sur ces seniors.

En complément, une étude trimestrielle de la Dares (ministère du Travail) fournit quelques statistiques. Elle confirme que seulement 56,1 % des 55-64 ans étaient en emploi en France au 4e trimestre 2021. Mais en regardant les chiffres par tranches de 5 ans, on s'aperçoit que ce taux d'emploi est encore de 83,3 % pour les 50-54 ans et de 75,1 % pour les 55-59 ans. Ce n'est qu'après 60 ans qu'il décroît brutalement : 35,5 % pour les 60-64 ans, 8,6 % pour les 65-69 ans. La Dares précise en outre que le taux d'emploi des 55-64 ans n'a cessé de grimper depuis près de 20 ans, passant de 38 %, début 2003, à 56,1 %, fin 2021.

Le temps partiel augmente avec l'âge

Si l'on regarde les taux de chômage durant la crise du Covid, on constate que les plus de 55 ans ont subi la baisse des recrutements comme tout le monde : + 7,4 % de chômeurs dans cette catégorie d'âge en 2020, contre + 7,5 % pour l'ensemble de la population active. En revanche, le redémarrage est plus lent pour les seniors : - 5,1 % de demandeurs d'emplois de plus de 55 ans en 2021, contre - 12,6 % tous âges confondus.

Enfin, le temps partiel augmente avec l'âge. La part du temps partiel dans l'emploi est de 17 % pour les 50-54 ans, 18,8 % pour les 55-59 ans, 27,9 % pour les 60-64 ans ; après quoi elle bondit à 50,2 % pour les 65-69 ans.

Gilles Lockhart